



acreq
Association de cadres retraités
de l'éducation du Québec



AUX PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DE SECTION

Info-Flash Présidence

Juin
2025

NOUVEAUTÉ : l'Info-Flash Présidence sera dorénavant transmis à tous les membres des conseils de section.

TPP ■ 9 JUIN 2025 ■ FAITS SAILLANTS

Au total, 31 personnes ont participé à la Table des présidentes et des présidents de section (TPP) qui a eu lieu le lundi 9 juin dernier à l'Hôtel Estrimont de Orford. Lors de cette rencontre, la confection des budgets de section 2025-2026 et des listes de membres a été abordée de même que les dossiers de l'action collective concernant les retraités du RRPE et l'assurance collective BENEVA. Voici en bref l'information transmise :

➤ Confection des budgets de section :

- La trésorière, Lise Lefebvre, a précisé que les budgets sont construits à partir du nombre de membres réguliers d'une section au 1^{er} mai de chaque année. Selon les prévisions budgétaires adoptées à l'AGA du 11 juin 2025, chaque membre d'une section génère un montant de 15,50 \$ à sa section.
- Toute section ayant moins de 17 membres réguliers reçoit une allocation minimale de 275 \$.
- Dans le cas du décès d'un membre régulier en cours d'année, l'allocation générée pour ce membre est maintenue pour l'année financière, soit jusqu'au 30 avril 2026. Par ailleurs, chaque nouveau membre qui adhère à l'ACREQ entre le 1^{er} mai et le 30 avril génère une allocation de 25 \$ au lieu de 15,50 \$ à sa section.
- Les frais d'adhésion de 15 \$ pour tout membre associé sont entièrement remis à sa section dès que le paiement ou le renouvellement de la cotisation est reçu.
- Au 1^{er} mai 2025, les sommes résiduelles au budget 2024-2025 de chaque section sont reconduites pour assurer la compensation des frais de congrès de leurs membres, tel que convenu par celle-ci.
- Les budgets de section 2025-2026 ont été transmis aux présidences de section le 20 juin dernier.

➤ Liste de membres 2025-2026 :

- La présidente, France David, a mentionné que les listes de membres de chaque section seront transmises aux présidences de section qui ont signé le **formulaire d'engagement à la confidentialité des renseignements personnels**.
- Les membres des conseils de section pourront recevoir de l'ACREQ la liste de membres de leur section s'ils ont complété le formulaire : <https://acreq2019.org/formulaires/>
- RAPPEL : Dans le respect de la Loi sur la protection des renseignements personnels :
 1. Les listes de membres ne peuvent être transmises à un tiers.
 2. Les présidences de section et les membres des conseils de section qui ont reçu des listes de membres en 2024-2025 doivent s'assurer de la destruction sécuritaire de ces listes numériques ou de leur version papier.
- Les listes de membres 2025-2026 ont été transmises en version EXCEL afin qu'elles puissent être mises à jour par chaque section dès la réception (en cc.) de la lettre de bienvenue transmise aux nouveaux membres par notre adjointe administrative.

- **Action collective – Retraités du RRPE :**
 - Le responsable du dossier, Jacques Thibault, a informé les personnes présentes à la TPP de l'évolution du dossier de l'action collective.
- **Assurance collective BENEVA :**
 - Le responsable du dossier, Claude Ménard, et membre du Comité consultatif des retraités (CCR) de 2019 à 2025, a rappelé que notre régime d'assurance collective est en sécurité puisque le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a enfin confirmé le maintien de nos assurances à titre de preneur d'assurance auprès de BENEVA.
 - Autre bonne nouvelle, le dossier de bonification du régime complémentaire initié et mené par notre représentant, Claude Ménard, a été pris en considération par le SCT et dès le 16 juin 2025, un sondage sera transmis par BENEVA à tous les adhérents du régime d'assurance collective pour connaître ce que souhaitent les assurés en matière de bonification des prestations au niveau des professionnels de la santé en particulier, ainsi qu'au niveau de l'assurance voyage.
 - Un communiqué via l'ACREQ-INFO a été transmis aux membres de l'ACREQ le 15 juin à cet effet car leur voix est de première importance dans ce sondage.
 - L'objectif de ce sondage est de recevoir l'avis des adhérents pour pouvoir analyser les données reçues et présenter par la suite une bonification des prestations dès janvier 2026.

TPP ■ 9 JUIN 2025 ■ Discussion en ateliers

Après la présentation des grands dossiers, les personnes présentes ont été invitées à échanger sur deux grands thèmes à la suite de la mise en contexte. Un power point a d'ailleurs été transmis à toutes les présidences de section pour présenter la mise en contexte de ces deux thèmes.

- La démographie vs le recrutement
- Les Congrès vs les Colloques

Nous travaillons actuellement à la compilation des données. Dès qu'elles seront disponibles, elles seront transmises à toutes et tous.

ALLOCATION ■ FORMATION 2025-2026

Le budget 2025-2026 prévoit à nouveau une allocation de 5 000 \$ dédiée à vos projets de formation. Pour présenter votre demande, il suffit de suivre le lien suivant <https://acreq2019.org/formulaires/>, télécharger le formulaire de demande de subvention et l'acheminer par courriel à Lise Lefebvre, trésorière et responsable du dossier formation.

EN TERMINANT ■

Au nom des membres du Conseil d'administration, recevez nos salutations les meilleures et profitez bien de la saison estivale pour faire le plein d'énergie !

Au plaisir de vous revoir en Zoom à la rentrée

France David ■ présidente

**Obtenez des tarifs de groupe
avantageux en assurance auto,
habitation et entreprise**

En savoir plus


laPersonnelle

https://www.lapersonnelle.com?grp=cadresdeleducation&utm_id=bf-4-0955-31542&campagne=bf-4-0955-31542